


**Oney Bank**
**Compte de paiement Oney+**

Date : 17/05/2021

- Le présent document vous informe sur les frais(1) d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans la " Brochure tarifaire Oney+"
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement.

Service	Frais
<b>Services de compte généraux</b>	
<b>Tenue de compte</b> - Compte avec carte - Compte sans carte	Par mois 1,50 € <b>Total des frais annuels 18,00 €</b>
<b>Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)</b>	Gratuit Hors coût du fournisseur d'accès internet ou de l'opérateur
<b>Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS</b>	Service non disponible Ce service n'est pas proposé
<b>Commission d'intervention</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Paievements (à l'exclusion des cartes)</b>	
<b>Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) :</b>	Gratuit
<b>Prélèvement :</b> - frais par paiement d'un prélèvement SEPA - frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit Gratuit

## Cartes et espèces

### Fourniture d'une carte de débit :

#### - Carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation quasi-systématique

[Visa Classic]

Par mois 2,00 €  
**Total des frais annuels 24,00 €**

[Visa Premier]

Par mois 4,90 €  
**Total des frais annuels 58,80 €**

#### - Carte de paiement internationale à débit différé

Service non disponible

#### - Carte de paiement à autorisation systématique

Service non disponible

### Retrait d'espèces (cas de retraits en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Par retrait 1,00 €

## Autres services

### Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Service non disponible  
hors offre groupée de services Oney+ First

## Offre groupée de services

### Cotisation à une offre groupée de services [Oney + Original] comprenant :

- Tenue de compte,
- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.),
- Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) [Visa Classic],
- Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) : 3 par mois
- Offre d'assurance "Protection des achats sur internet"

Par mois 2,50 €  
**Total des frais annuels 30,00 €**

### Cotisation à une offre groupée de services [Oney + First] comprenant :

- Tenue de compte,
- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.),
- Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) [Visa Premier],
- Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) : 5 par mois
- Offre d'assurance "Protection des achats sur internet"
- Offre d'assurance "Perte ou vol des Moyens de paiement"
- Offre d'assurance "Smartphone"

Par mois 5,90 €  
**Total des frais annuels 70,80 €**

Les prestations qui dépassent ce nombre seront facturées séparément

**Informations sur les services supplémentaires**

Informations sur les frais afférents aux services dépassant le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services (à l'exclusion des frais énumérés ci-dessus)

Service	Frais
<b>Offres Oney+ Original et Oney+ First</b> Retraits d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	Retrait supplémentaire à l'unité 1€

(1) Les prix sont indiqués TTC

## Glossaire

Définitions issues de l'article D312-1-1 du Code Monétaire et Financier

- **Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.):** ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone ...) pour réaliser à distance - tout ou partie - des opérations sur le compte bancaire.
- **Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS:** le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.
- **Tenue de compte :** l'établissement tient le compte du client.
- **Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat):** l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.
- **Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit différé):** l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.
- **Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique):** l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.
- **Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale):** le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.
- **Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement:** le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.
- **Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel):** l'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.
- **Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA):** le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.
- **Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA):** le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.
- **Commission d'intervention:** somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision ...).

